

Réf: Dossier N° : 53887

## AVIS DE CONSTITUTION

**SOCIETE « INSTITUTION SUPERIEURE JEAN JAURES » en abrégé « IS2J »**

**Siège social : ABIDJAN - ABOBO ABOBOTE, LOT 969,ILOT 78, 01 BP  
4748 ABJ 01**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13 Aout 2018 reçus par Me SINZA EZAN ANTOINE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 05 Sept 2018, il a été constitué une SA avec Administrateur aux caractéristiques suivantes :**

**Dénomination: « INSTITUTION SUPERIEURE JEAN JAURES » en abrégé « IS2J ».**

**Objet: la gestion, la vente et le courtage immobilier, les travaux de BTP ; tous travaux d'entretien de bâtiments et d'espace vert ; le conseil et l'assistance juridique, fiscal et comptable ; la formation ; la publicité, la commercialisation et l'exploitation de tous moyens de communication, et de façon générale tout objet rattaché aux NTIC ; l'import-export ; la représentation, la commission et le courtage de toute marque, la distribution, la commercialisation, le négoce, la fourniture de tous les matériels, produits, biens d'équipement ou de consommation et de tous articles divers, les activités se rapportant au gardiennage et à la sécurité ; Et généralement toutes activités commerciales, mobilières ou immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe.**

**Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires**

**Siège social: ABIDJAN - ABOBO ABOBOTE, LOT 969,ILOT 78, 01 BP  
4748 ABJ 01**

**: Monsieur OUATTARA ABOU.**

**Commissaires aux comptes: M. GOHOU KOFFI FRANCK (Titulaire) et M. N'GUESSAN MARCEL EXPERT COMPTABLE (Suppleant)**

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23789 du 05/09/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.**

**Durée: 99 ans**

**Dépot au greffe: n°21049 du 05/09/2018**

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

